

# CHARTRE SPORT & TRANS

LA PRÉSENTE CHARTE, SIGNÉE APRÈS DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE  
L'ASSOCIATION OU DU CLUB SPORTIF CI-APRÈS :

A POUR OBJECTIF DE FACILITER ET PROMOUVOIR L'INCLUSION  
DES PERSONNES TRANS ET DE FAVORISER LEUR PRATIQUE SPORTIVE.

Cette charte vise également à faire connaître les besoins spécifiques des personnes trans auprès des autorités sportives, des structures fédérales, des organisateurs d'événements et des responsables associatifs.

L'objectif de cette charte est d'inclure les personnes trans et de prendre en compte leurs désirs, leurs besoins et leurs particularités individuelles.

L'ASSOCIATION SIGNATAIRE DE CETTE CHARTE S'ENGAGE AINSI À :

- 1. Soigner son langage** : utiliser autant que possible des termes neutres pour s'adresser à un groupe ou à une personne inconnue ; respecter les préférences de genre, de nom et de civilité de chaque participant-e.
- 2. Dialoguer** : si une personne transitionne au sein du club, il convient de lui demander comment elle souhaiterait être accompagnée et de décider de tout aménagement avec, et non pour elle.
- 3. Inclure** : tout mettre en œuvre pour inclure les personnes trans, tout âge confondu, que la personne soit en mesure de jouer dans l'équipe de son choix ou qu'elle soit contrainte de continuer à jouer dans l'équipe correspondant à son genre assigné.
- 4. Prendre des dispositions dans la mesure du possible** : si le club intègre des toilettes, des vestiaires ou des douches, garantir que l'intimité de chacun-e soit préservée dans les espaces genrés.
- 5. Laisser la personne faire ses propres choix** : partir du principe que chacun-e choisit les toilettes/douches/vestiaires qui lui correspondent et accepter qu'on ne peut déterminer le genre d'une personne sur la base de sa seule apparence.
- 6. Mettre à jour** : modifier documents et dossiers dans les meilleurs délais, sans faire de complications.
- 7. Communiquer** : faire valoir ses pratiques inclusives – sur le site de l'association, dans son affichage, dans ses programmes...
- 8. Combattre** : les stéréotypes et les normes de genre.
- 9. Remettre en cause** : prendre au sérieux toute remarque (« vanne ») ou attitude sexiste, transphobe, biphobe, lesbophobe ou homophobe et prévoir un dispositif disciplinaire en conséquence.

La FSGL s'engage par ailleurs à assurer soutien, formation et rencontres régulières entre les associations sportives, les associations trans et les autorités fédérales à chaque fois que les situations le nécessiteront.

